

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL - PROGRES

MINISTERE DES FINANCES
DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

SECRETARIAT GENERAL

HAUT COMMISSARIAT NATIONAL DE DEMINAGE

Intervention

de

**Monsieur Assane Nguéadoum
Administrateur de Programme du HCND**

**à la Septième Assemblée des Etats
Parties à la Convention d'Ottawa**

Thème : Coopération et Assistance

(Genève du 18 au 22 Septembre 2006)

Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de présenter aux Coprésidents les félicitations de la délégation Tchadienne à l'occasion de leur accession à la Coprésidence du Comité sur la Coopération et l'Assistance ainsi que pour le travail abattu. La délégation Tchadienne qui souhaite vous assurer de son plein soutien, est persuadée que sous votre conduite éclairée, les travaux de ce Comité seront couronnés de succès.

Le Plan d'Action de Nairobi avec ses 70 actions spécifiques, présente pour la période 2005–2009 un cadre détaillé pour réaliser des progrès notables sur la voie conduisant à la cessation, pour tous les être humains et à jamais, des souffrances causées par les mines antipersonnel. Ce plan souligne ainsi la suprématie de la Convention et présente aux Etats des lignes directrices pour s'acquitter de leurs obligations au titre de cet instrument. Pour assurer l'efficacité du Plan d'Action de Nairobi comme guide, les Etats Parties ont reconnu la nécessité de suivre régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés et de repérer les difficultés qui restent à résoudre. L'Autriche et la Croatie ont présenté le rapport intérimaire de Zagreb qui met l'accent sur les domaines de travail prioritaires pour les Etats, les Coprésidents et le Président de la Convention pendant la période située entre la Sixième et Septième Assemblée des Etats Parties et il pourrait être considéré comme le premier d'une série de rapports intérimaires annuels établis par les Etat Parties avant la deuxième Conférence d'Examen de 2009.

Il est vrai que tout gouvernement porte comme responsabilité élémentaire la prise en charge des victimes des mines sur son territoire, la destruction des stocks, le déminage et la dépollution des zones dangereuses et d'assurer l'éducation aux risques des mines de la population. Mais il est aussi vrai que la communauté internationale, pays donateurs et agences de développement, ont la responsabilité d'assister les pays affectés afin de prévenir les inégalités et les risques d'instabilité. La Convention d'Ottawa a un caractère pionnier à bien des égards et son efficacité repose pour l'essentiel sur les moyens mis en place pour la réalisation des objectifs. Or tous les Etats Parties ne disposent pas des mêmes atouts. Les problèmes et les difficultés liés à la mise en œuvre de la Convention peuvent être résolus par une Coopération accrue entre les pays, les régions et les continents dans leur diversité et spécificité. Chaque pays, chaque organisation se doit d'apporter sa contribution si modeste soit elle afin de réaliser ce noble dessein ; celui d'un monde sans mines, un monde dont les routes sont destinées à relier les hommes entre eux et à faciliter leur brassage et non les piéger et les dissocier ; ou l'accès à des ressources vitales ne doit pas être hypothéqué par la présence des Mines.

Madame la Présidente
Messieurs les Coprésidents
Mesdames, Messieurs

Le Tchad pour sa part, poursuit la mise en œuvre de son Plan Stratégique de Lutte Contre les Mines qui nécessitera des efforts encore plus importants tant du Gouvernement que des ses partenaires. C'est pour répondre à cette préoccupation qu'un nouveau portefeuille des besoins a été réalisé par l'équipe du Portfolio 2006 pour le Tchad sous la direction du PNUD.

Au niveau mondial, tous les ans, les Nations Unies produisent le Portfolio des projets de Lutte Contre les mines et les Engins Non Explosés. Ces projets décrivent le problème posé par les mines dans les pays affectés et donnent les grandes lignes des projets de lutte proposés ainsi que les budgets nécessaires à leur réalisation.

Dans l'édition du Portfolio 2006 qui regroupe 350 projets pour 30 pays, les fonds à mobiliser sont estimés à 391 millions de US \$. L'équipe du Tchad a présenté 7 projets dans des domaines variés notamment le Déminage et la Dépollution, l'Assistance aux Victimes, l'Education aux Risques des Mines, le Plaidoyer pour un montant de 5.786.444 \$. C'est ici le lieu de relever et de déplorer la répartition des sommes mobilisées dans le cadre du Portfolio 2005. Alors que nous pensions que tous les Etats Parties étaient égaux face à la répartition de cette aide, l'Afrique une fois de plus a été marginalisée, recevant **46%** des sommes mobilisées alors qu'un autre continent en recevait **80%** et que certains pays recevaient **100%** de leurs besoins. Il conviendra de corriger cette injustice qui constitue un recul en matière d'équité, au niveau International.

Tant souhaité

Madame la Présidente
Messieurs les Coprésidents
Mesdames, Messieurs

Mon pays, estime que la Septième Assemblée des Etats Parties à la Convention doit être une nouvelle occasion d'appeler à l'universalisation de la Convention et au renforcement de la Coopération dans les domaines du déminage, de la destruction des stocks et de l'aide aux victimes.

Aussi, est-ce le lieu idoine de réitérer l'appel lancé aux Agences de développement, aux ONG, aux institutions internationales ainsi qu'aux pays donateurs pour apporter aux Etats en proie aux problèmes de mines, toute l'assistance nécessaire afin de déminer les territoires sous leur contrôle, d'apporter l'assistance aux nombreuses victimes. Cette assistance qui est une composante essentielle des efforts fournis par ces Etats pour aboutir à l'élimination complète des Mines antipersonnel, doit comprendre un soutien financier, technologique ainsi que le renforcement de capacité du personnel opérationnel.

Relever ce défi humanitaire d'un monde meilleur exempt de mines antipersonnel doit être pour nous un véritable devoir moral et humanitaire. Et comme vous les savez, le Tchad est de ceux des Etats qui sont plus que jamais résolus à faire progresser cette cause commune. Aussi lance t-il un appel pressant à la communauté internationale de se joindre à lui dans ses efforts pour un **Tchad sans Mines**.

Je vous remercie de votre aimable attention